



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 20 janvier 2013

Communiqué de presse

Alerte neige dimanche 20 janvier: situation à 11h

Un épisode neigeux intense touche l'Ile de France toute la journée du dimanche 20 janvier.

Le trafic aérien **est** perturbé sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. Pour des raisons de sécurité, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a demandé aux compagnies, à titre préventif, de réduire de 40% leur programme de vol pour cette journée.

Les annulations préventives permettent un écoulement du trafic conforme aux capacités des pistes. On constate actuellement en moyenne un retard d'environ 45 minutes.

Aéroports de Paris recommande aux passagers de ne pas se rendre à l'aéroport avant de s'être assuré auprès de leur compagnie aérienne, que leur vol est maintenu.

Par ailleurs, les passagers doivent impérativement prévoir un temps de transport important pour se rendre à l'aéroport.

Les accès routiers sont difficiles. Le RER B permet de rejoindre l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. En revanche, à cette heure aucun transport en commun ne dessert l'aéroport de Paris-Orly.

Aéroports de Paris invite les passagers à se rapprocher de leur compagnie pour la journée de demain, l'épisode neigeux se poursuivant.

Les équipes du service hivernal d'Aéroports de Paris sont mobilisées afin de limiter l'impact de ces intempéries sur le fonctionnement des aéroports parisiens. Elles déploient les moyens humains et matériels pour déneiger les pistes, dégivrer les avions, informer les passagers, et permettre aux compagnies aériennes d'assurer leurs vols en toute sécurité.

Informations des passagers

- **Par téléphone : 39 50** (0,34 € TTC/min depuis un poste fixe en France métropolitaine, surcôt éventuel lié à votre opérateur non compris). Depuis l'étranger, composez le : +33 1 70 36 39 50)

- **Par internet : www.aeroportsdeparis.fr**

- **"Myairport" : application téléchargeable gratuitement sur smartphone**

- **Twitter : @AeroportsParis**

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs :** Florence Dalon + 33 1 43 35 70 35 - invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2011, Aéroports de Paris a accueilli 88 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, près de 2,5 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2011, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 502 millions d'euros et le résultat net à 348 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.